



FENÊTRE SUR LES VALEURS ET L'ÉTHIQUE

*Servir le Canada avec honneur,
excellence et intégrité*

VOLUME 1, NUMÉRO 5 – NOVEMBRE 2007

■ À propos de ...

L'édition d'automne de *Fenêtre sur les Valeurs et l'Éthique* m'offre l'occasion de vous exprimer ma joie d'occuper le poste ... *Article complet, page 2*

■ Entre vous et moi

L'empreinte des entreprises canadiennes à l'étranger : quand la responsabilité sociale des entreprises rime avec les valeurs... *Article complet, page 3*

■ En perspective

La responsabilité sociale des entreprises, un avantage concurrentiel pour les entreprises canadiennes. *Article complet, page 8*

■ Point de mire

La responsabilité passe-t-elle en dernier ? Quelle valeur liée à l'éthique revêt un sens particulier pour vous ? Est-ce l'honnêteté ... *Article complet, page 12*

■ Le cœur à l'ouvrage

Scientifique, chercheur, professeur émérite, fonctionnaire engagé, Hal Ritchie prédit la pluie et le beau temps depuis déjà 33 ans ... *Article complet, page 14*

■ Défi éthique

Je suis un nouvel employé et j'occupe depuis peu un poste au ministère des Normes canadiennes de sécurité électrique. *Article complet, page 16*

■ Ils et elles ont dit...

Toute activité orientée selon l'éthique peut être subordonnée à deux maximes totalement différentes et irréductiblement opposées : l'éthique de responsabilité et l'éthique de conviction.

Max Weber, sociologue et économiste allemand influent du XIX^e siècle



■ Bonjour !

Par Leigh Archibald, directrice par interim, Apprentissage et Communications, Valeurs et Éthique

Nous y voilà ! Fin prêts à vous livrer notre édition d'automne de *Fenêtre sur les Valeurs et l'Éthique*.

Nous avons cette fois concocté une édition sous le signe de la responsabilité. Cette édition s'ouvre sur les propos de Karen Ellis, la nouvelle vice-présidente principale du Secteur du renouvellement de la main-d'œuvre et du milieu de travail qui inclut les valeurs et l'éthique de la fonction publique. Karen nous entretient de l'importance d'avoir un dialogue et une compréhension commune des valeurs et de l'éthique au regard de la gestion des personnes.

Dans *Entre vous et moi*, la sous-ministre du Commerce international, Marie-Lucie Morin, nous parle notamment du rôle du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international à l'égard des entreprises canadiennes et de la correspondance entre les valeurs et l'éthique et la responsabilité sociale des entreprises.

Dans la même veine, la rubrique *En Perspective* présente un état des lieux de la responsabilité sociale des entreprises par Industrie Canada, des bénéfices pour les entreprises d'adhérer à ce mode de gouvernance, et de celles qui ont résolument pris le virage.

Du côté du ministère de la Défense nationale, on s'interroge sur la valeur attribuée à la responsabilité. Est-ce de poids égal à l'intégrité, à la loyauté, au courage, à l'équité ?

La rubrique *Le cœur à l'ouvrage*, nous convie au récit d'un scientifique, d'un chercheur, d'un professeur émérite et fonctionnaire engagé qui prédit la pluie et le beau temps depuis déjà plus de trente ans à Environnement Canada, et dont la passion pour la météorologie est loin de s'être émoussée au fil des ans.

Fidèle au poste, *Mademoiselle Lulu* prend position et en appelle à la responsabilité des humains. Bonne lecture !

■ La prochaine édition

Au menu de la prochaine édition, la présidente et chef de direction de l'École de la Fonction publique du Canada, Ruth Dantzer, nous entretiendra de sa vision de l'apprentissage.

■ Vous savez quoi ?

Valeurs et Éthique, de concert avec l'École de la fonction publique du Canada, est en train de mettre une dernière main à trois cours en ligne qui seront lancés au premier trimestre 2008. Interactifs et branchés, ces cours s'adresseront aux employés avec *Paver la voie*, aux gestionnaires, avec *Éclairer la voie*, et aux cadres supérieurs avec *Montrer la voie*. Restez branchés pour en savoir plus.



FENÊTRE SUR LES VALEURS ET L'ÉTHIQUE

*Servir le Canada avec honneur,
excellence et intégrité*

VOLUME 1, NUMÉRO 5 – NOVEMBRE 2007

À propos de ...

Par **Karen Ellis, Vice-présidente principale**

Renouvellement de la main-d'œuvre et du milieu de travail

L'édition d'automne de *Fenêtre sur les Valeurs et l'Éthique* m'offre l'occasion de vous exprimer ma joie d'occuper le poste de vice-présidente principale responsable des valeurs et de l'éthique à l'Agence de la fonction publique du Canada (l'Agence). Mon nouveau secteur, le Secteur du renouvellement de la main d'œuvre et du milieu de travail compte mettre l'accent sur les programmes et les politiques, et sur les valeurs qui définissent l'environnement de travail de la fonction publique. Voilà qu'il rassemble sous une même bannière les politiques sur l'emploi, les valeurs et l'éthique, les langues officielles, la diversité, les collectivités fonctionnelles et la planification intégrée des ressources humaines et des activités.

Notre objectif est de promouvoir le renouvellement de la fonction publique et d'aider les ministères et les organismes du gouvernement à constituer et maintenir un effectif bien géré, dynamique, engagé, représentatif de la population canadienne et apte à la servir dans les deux langues officielles.

L'intégration réussie et créative de ces éléments importants contribuera, à n'en point douter, à renforcer le leadership et la gestion des personnes dans la fonction publique. La gestion des personnes est importante, car elle joue un rôle central, pour nous à l'Agence, en ce qui a trait à la capacité de la fonction publique d'aider tous les employés et, par conséquent, à servir de façon efficace les Canadiens et les Canadiennes.

Les valeurs et l'éthique de la fonction publique jouent un rôle fondamental, car elles permettent de définir qui nous sommes en tant qu'institution et de décider de notre mode de fonctionnement. En développant un dialogue et une compréhension commune des valeurs et de l'éthique, nous pouvons au quotidien faire preuve d'excellence en matière de leadership et de gestion de la main d'œuvre. Les valeurs et l'éthique sont des sources d'inspiration et favorisent la participation lorsqu'elles sont jointes à d'autres éléments et leviers du Secteur du renouvellement de la main d'œuvre et du milieu de travail. Elles ont une influence tangible et stimulante.



Je me réjouis de collaborer à cette édition du bulletin *Fenêtre sur les Valeurs et l'Éthique* qui m'offre l'occasion de jeter les bases d'une collaboration féconde avec à la fois la collectivité des valeurs et de l'éthique et l'ensemble des employés de la fonction publique. Je vais être à l'écoute de vos suggestions qui me permettront de faire des liens entre les différents leviers et outils liés à mon portefeuille, et au-delà. Grâce à votre aide, nous allons améliorer le leadership et la gestion des personnes dans la fonction publique, enrichir l'environnement de travail et, ce faisant, la productivité de tous les fonctionnaires.





FENÊTRE SUR LES VALEURS ET L'ÉTHIQUE

*Servir le Canada avec honneur,
excellence et intégrité*

VOLUME 1, NUMÉRO 5 – NOVEMBRE 2007

Entre vous et moi

Par Ginette Boissé, éditrice de *Fenêtre sur les Valeurs et l'Éthique*

L'empreinte des entreprises canadiennes à l'étranger : quand la responsabilité sociale des entreprises rime avec les valeurs de la fonction publique

Le 8 octobre 2007, *Fenêtre sur les Valeurs et l'Éthique* a rencontré, à ses bureaux à Ottawa, la sous-ministre du Commerce international, Marie-Lucie Morin (MLM), qui est à la barre du Ministère depuis plus d'un an, et qui s'est prêtée au jeu de cette entrevue. Voici les propos que nous avons recueillis.

FVE – En votre qualité de sous-ministre du Commerce international, comment voyez-vous le rôle du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international à l'égard du Canada ?



MLM – Vous êtes ici aujourd'hui au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Un ministère qui se préoccupe de l'avancement et de la promotion des intérêts et des valeurs canadiennes sur la scène internationale. Un ministère qui, comme on le sait, a une présence importante à Ottawa et à

l'étranger, avec ses 168 missions, et dans le pays tout entier, avec ses bureaux régionaux.

En tant que sous-ministre du Commerce international, je vous parlerai brièvement de notre mandat qui vise la prospérité durable du Canada dans la sphère du commerce international.

Qu'est-ce que cela veut dire ? Eh bien, cela veut dire pour nous travailler sur les questions d'accès aux marchés étrangers – ceux qui offrent les meilleures perspectives d'intensification du commerce international¹ –, au profit de nos entreprises canadiennes. Nous travaillons ainsi dans le contexte multilatéral où nous nous attachons à défendre la position et les intérêts du Canada dans le cadre des négociations du cycle de Doha² pour le développement, ou dans le contexte bilatéral où nous gérons les accords de commerce existants tels l'ALENA – qui a fait couler beaucoup d'encre – et l'accord qui en a été le précurseur, soit l'Accord de libre-échange (ALE) entre le Canada et les États-Unis³, dont on célèbre ce mois-ci le 20^e anniversaire de sa ratification.

La gestion des accords existants inclut les sous-accords de libre-échange conclus notamment avec le Costa Rica, le Chili, Israël, etc., et plusieurs accords bilatéraux dont les accords de protection et de promotion des investissements étrangers (APIE), et les accords de services aériens pour lesquels nous travaillons de concert avec le ministère des Transports.

Nous sommes engagés en ce moment dans des négociations bilatérales, notamment avec le Pérou, la République dominicaine, le CARICOM – une entité qui regroupe les 14 pays des Caraïbes –, Singapour et la Corée du Sud.

Nous aidons aussi les entreprises canadiennes à réussir sur les marchés internationaux grâce à notre réseau des délégués commerciaux. Nous disposons d'un grand nombre de points de service et nous sommes actifs dans plusieurs secteurs d'activité de l'économie canadienne.

...4

1. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international – Rapport sur les plans et les priorités 2007-2008, p. 81.

2. Ce cycle de négociations a été lancé en novembre 2001 lors de la 4^e Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Doha, au Qatar.

3. Le 4 octobre 1987 marquait un jalon important dans les relations commerciales entre le Canada et les États-Unis avec la conclusion de l'Accord de libre-échange constituant une entente inédite, au terme de seize mois de négociations entre les deux parties.



À FENÊTRE SUR LES VALEURS ET L'ÉTHIQUE

*Servir le Canada avec honneur,
excellence et intégrité*

VOLUME 1, NUMÉRO 5 – NOVEMBRE 2007

■ Entre vous et moi (suite)

Nous travaillons très fort à la promotion des investissements canadiens à l'étranger et des partenariats technologiques avec les entreprises et les institutions étrangères parce que le Canada s'intéresse de plus en plus aux questions liées à l'innovation. C'est là *grosso modo* le mandat du Ministère en matière de commerce international.

FVE – Quelles sont les priorités clés du gouvernement du Canada en matière de commerce ?

MLM – En matière de commerce, je mentionnerais d'entrée de jeu l'Amérique du Nord. Dans le contexte de l'ALENA, la relation économique du Canada avec les États-Unis demeure cruciale pour les entreprises canadiennes et la prospérité du pays. Notre première priorité doit porter sur l'avancement de nos intérêts économiques avec nos voisins du Sud.

Au-delà du continent nord-américain, je rappellerais la priorité établie par le Premier ministre Stephen Harper à l'égard des deux Amériques où les entreprises canadiennes ont des intérêts économiques importants en matière d'investissement, notamment sur le continent latino-américain, et en matière de commerce des services et des biens.

Il y a aussi les marchés émergents, dont un pays d'Amérique du Sud – le Brésil – ainsi que l'Inde et la Chine. Ceux-ci soulèvent toute la question du positionnement des entreprises canadiennes sur ces marchés populeux et à forte croissance économique, et requièrent de notre part une meilleure compréhension des enjeux pour que nos entreprises tirent avantage de ces marchés et qu'elles soient intégrées dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, en pleine expansion à l'échelle planétaire, lesquelles incluent les grandes économies en développement.

Enfin, je réitérerais l'importance que revêt notre relation économique avec l'Europe. Nos entreprises sont très actives en Europe, elles investissent beaucoup là-bas. Les entreprises européennes font de même et investissent de façon massive au Canada, elles brassent aussi beaucoup d'affaires chez nous. Conséquemment, le Premier ministre a annoncé, lors du dernier Sommet Canada-Europe, la tenue d'une étude sur la relation économique entre le Canada et l'Europe dont les résultats seront présentés au prochain sommet.

Voici, en bref, nos grandes priorités.

FVE – Et comment voyez-vous le rôle du ministère à l'égard des entreprises canadiennes ?

MLM – Comme je l'ai mentionné, le ministère fait la promotion des intérêts commerciaux sur la scène internationale. J'ai abordé brièvement le Service des délégués commerciaux, un service qui a célébré son centième anniversaire il y a une dizaine d'années, et dont nous sommes très fiers. Loin d'être statique, le Service des délégués commerciaux s'est engagé dans un processus de transformation continue afin de toujours mieux répondre aux besoins des entreprises canadiennes qui doivent sans cesse se renouveler et s'adapter à la réalité d'une économie en pleine mutation.

Nous avons une stratégie commerciale mondiale qui vise trois éléments principaux. Le premier élément consiste à assurer un meilleur accès aux marchés étrangers à nos entreprises canadiennes, le deuxième vise à faire du Canada une destination de choix pour les entreprises étrangères qui souhaitent prendre de l'expansion, notamment dans les secteurs de l'innovation. Il nous faut continuer à cumuler des investissements au Canada, et ce, dans tous les domaines de l'économie du savoir. Le troisième volet réside dans l'appui de nos entreprises canadiennes sur les marchés internationaux, sur les marchés émergents en particulier.

...5



FENÊTRE SUR LES VALEURS ET L'ÉTHIQUE

*Servir le Canada avec honneur,
excellence et intégrité*

VOLUME 1, NUMÉRO 5 – NOVEMBRE 2007

■ Entre vous et moi (suite)

FVE – *La responsabilité sociale des entreprises est généralement interprétée comme étant la façon dont les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales et économiques à leurs valeurs⁴, à leur culture, à leur prise de décision, à leur stratégie et à leurs activités d'une manière transparente et responsable [...]. Comment le ministère intègre-t-il la « responsabilité sociale des entreprises » dans son œuvre de promoteur des intérêts commerciaux du Canada à l'échelle commerciale ?*

MLM – Je pense que l'interprétation à donner à la responsabilité sociale des entreprises – et l'OCDE [Organisation de coopération et de développement économiques] en a beaucoup parlé – c'est la façon dont les entreprises intègrent les préoccupations environnementales, économiques et sociales à leur façon de faire des affaires dans les pays à travers le monde.

Ce concept-là n'est pas nouveau. L'OCDE s'est penchée sur cette question voilà plus d'une décennie. De façon générale, je vous dirais que les entreprises canadiennes ont une excellente réputation sur la scène internationale à ce chapitre.

Je citerais en particulier trois aspects où nous atteignons les objectifs des politiques de l'OCDE sur la responsabilité sociale des entreprises. Depuis plusieurs années déjà, nous avons au ministère un point de contact national, grâce à qui, nous contribuons à une meilleure connaissance des principes directeurs de l'OCDE. Ainsi l'OCDE a mis en place une série de principes volontaires liés à la responsabilité sociale des entreprises. Ces principes ont été adoptés par les pays de l'OCDE qui compte 39 ou 40 pays, et ils représentent une avancée importante. Ces pays agissent sur une base volontaire et ont désigné un point de

contact national au sein de leurs fonctions publiques respectives permettant aux entreprises de s'y référer.

De plus, le Service de délégués commerciaux inclut dans ses exposés aux entreprises, un volet information et de la documentation relative à la responsabilité sociale des entreprises. Nos délégués commerciaux sont bien au fait des lignes directrices de l'OCDE et ils sont également formés pour répondre aux besoins des entreprises canadiennes qui les consultent à l'étranger. Nous avons aussi un guide de mise en œuvre à l'intention des entreprises canadiennes qui constitue une sorte d'entrée en matière à la responsabilité sociale des entreprises, et qui décrit sommairement le rôle de l'OCDE.

J'ai eu, à maintes reprises, l'occasion de discuter avec des chefs d'entreprise et de visiter des entreprises canadiennes qui font des affaires à l'étranger. J'ai été favorablement impressionnée par le sérieux avec lequel les entreprises canadiennes abordent ce concept.

FVE – *Une entreprise responsable fait de bonnes affaires. Est-ce vraiment le cas des entreprises canadiennes qui font notamment des affaires dans les pays en développement, et qui sont soumises au jeu impitoyable de la concurrence ? La responsabilité sociale des entreprises peut-elle constituer, pour ces dernières, un avantage concurrentiel ou n'a-t-elle que valeur de symbole ?*

MLM – Pour ma part, je pense que les entreprises sont des entités responsables et qu'elles répondent à des conseils de direction. Elles ont ce qu'on appelle, des *shareholders* [des actionnaires] et aussi des *stakeholders* [des partenaires]. Il est clair que, de nos jours, le succès dans le monde des affaires va de pair avec un comportement responsable et une bonne stratégie commerciale d'affaires qui tient compte de tous les éléments.

4. Les valeurs de la fonction publique comprennent les valeurs démocratiques, les valeurs professionnelles, les valeurs liées à l'éthique et les valeurs liées aux personnes. *Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique*, p 8-11.

5. *Responsabilité sociale des entreprises, Guide de mise en œuvre à l'intention des entreprises canadiennes*, Industrie Canada, 2006.



À FENÊTRE SUR LES VALEURS ET L'ÉTHIQUE

*Servir le Canada avec honneur,
excellence et intégrité*

VOLUME 1, NUMÉRO 5 – NOVEMBRE 2007

■ Entre vous et moi (suite)

La responsabilité sociale des entreprises constitue-t-elle un avantage concurrentiel ? Elle constitue bien sûr un avantage concurrentiel, et les entreprises canadiennes le comprennent très bien. Comme je l'ai mentionné plus tôt, les entreprises canadiennes sont à cet égard bien perçues et représentent pour nous une façon de promouvoir le Canada, d'autant que leur expertise est recherchée et leurs bonnes pratiques citées en exemple. Le Canada fait sans l'ombre d'un doute bonne figure à cet égard sur la scène internationale.

FVE – Les valeurs et l'éthique ont-elles quelque chose à voir avec la responsabilité sociale des entreprises ?

MLM – Si je considère les entreprises dans leur ensemble, je dirais que toutes les questions de valeurs et d'éthique, que ce soit dans le cadre de la responsabilité sociale des entreprises ou non, font partie intégrante de la façon dont les gens font des affaires aujourd'hui. On n'a qu'à constater l'accent mis récemment par le gouvernement sur les questions de bonne gestion, de responsabilité, etc.

Le secteur privé n'y a pas échappé, non plus. Au contraire, il est soumis au même examen. Mais pour en revenir à la question des actionnaires, des conseils de direction, je pense qu'aujourd'hui les entreprises se conduisent de façon on ne peut plus responsable. Les entreprises qui réussissent sont celles qui sont à l'écoute des principes et des valeurs qui doivent les guider dans toutes leurs décisions – qu'il s'agisse de responsabilité, transparence, prise de décision, gestion des ressources humaines, etc.

En définitive, je pense que c'est une question de respect. En fait, toutes les discussions qui ont lieu au sein de la fonction publique sur les valeurs et l'éthique, ont également lieu dans le secteur privé. Il est vrai que je ne travaille pas dans le secteur privé, mais je constate que ces mêmes préoccupations sont soulevées dans les rapports annuels des entreprises.

FVE – Les valeurs canadiennes, notamment les valeurs de sa fonction publique, sont-elles exportables dans la façon de faire des affaires à l'étranger ou encore d'exercer une plus grande influence sur la scène internationale ?

MLM – Je pense que les entreprises canadiennes en font foi. D'abord, dans la façon dont elles font des affaires au Canada, et dans la façon dont les pratiques et les principes sont reproduits par ces mêmes entreprises qui font des affaires à l'étranger. La façon de faire des affaires constituerait-elle une influence en soi ? Telle est la question.

Je me suis laissée dire de la part d'interlocuteurs étrangers que, de façon générale, on est très heureux de traiter avec les entreprises canadiennes, et que le Canada jouit d'une réputation enviable sur la scène internationale, ce dont nous pouvons être fiers.

De même, les entreprises canadiennes bénéficient de l'image « de marque » du Canada, et je pense que l'une des raisons pour lesquelles le Canada jouit d'une telle image, c'est en partie attribuable au respect que se sont mérités les Canadiens et Canadiennes qui travaillent à l'étranger, que ce soit au sein d'organisations internationales – parce que nous avons eu de très grands Canadiens qui ont travaillé dans des postes à haute visibilité à l'étranger – ou que ce soit au sein d'ONG [organisations non gouvernementales] canadiennes.

Ce faisant, les entreprises canadiennes peuvent également contribuer à l'image de marque du Canada. C'est une voie à deux sens. De la même façon, les entreprises tirent avantage du fait d'être canadiennes et de représenter une valeur sûre. Le Canada, lui, en ayant des entreprises qui réussissent bien, fait croître son image dans le monde.

...7



À FENÊTRE SUR LES VALEURS ET L'ÉTHIQUE

*Servir le Canada avec honneur,
excellence et intégrité*

VOLUME 1, NUMÉRO 5 – NOVEMBRE 2007

■ Entre vous et moi (suite)

Quelles sont les valeurs de la fonction publique qui peuvent s'exporter à l'étranger ? Nous avons nos valeurs démocratiques solidement ancrées. Aussi, quand nous travaillons à l'étranger, nous véhiculons forcément ces valeurs démocratiques, et la démocratie n'est pas une valeur politique comme telle, mais c'est tout ce qui lui vient en appui, et qui soutient un système démocratique. Il y a aussi les valeurs professionnelles, comme respecter ses engagements, bien faire son travail, et les valeurs liées à l'éthique, dont on a déjà parlé. Enfin, il y a les valeurs liées aux personnes – le traitement des individus – ces valeurs peuvent être également communiquées dans notre travail à l'étranger.





FENÊTRE SUR LES VALEURS ET L'ÉTHIQUE

*Servir le Canada avec honneur,
excellence et intégrité*

VOLUME 1, NUMÉRO 5 – NOVEMBRE 2007

En perspective

Par Georgina Wainwright Kemdirim,
Direction générale de la politique stratégique, Industrie Canada

La responsabilité sociale des entreprises, un avantage concurrentiel pour les entreprises canadiennes

Au même titre que le *Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique*, les initiatives prises en vertu de la responsabilité sociale des entreprises⁶ constitue les principaux moteurs du rendement durable au sein des entreprises canadiennes. Les valeurs et l'éthique sont importantes pour Industrie Canada tant en ce qui a trait à ses pratiques de gestion interne que dans la promotion de celles-ci auprès de ses clients. Industrie Canada s'est donc engagé à aider ces dernières à généraliser l'usage de la responsabilité sociale des entreprises et à en faire une pratique exemplaire; il s'y emploie depuis dix ans. La promotion de ce « mode de gouvernance » auprès des entreprises canadiennes est une activité stratégique de première importance du Ministère et s'inscrit dans son mandat qui consiste à favoriser la croissance d'entreprises concurrentielles et de collectivités durables, ainsi qu'à protéger les intérêts des consommateurs.

En général, on considère la responsabilité sociale des entreprises comme un moyen par lequel les entreprises intègrent leurs préoccupations socioéconomiques et environnementales à leurs valeurs, à leur culture, à la prise de décision, à leur stratégie et à leurs activités, de manière transparente et responsable, établissant ainsi de meilleures pratiques de gestion interne, contribuant à la prospérité et au bien-être de la société. Les politiques et les pratiques

liées à la responsabilité sociale des entreprises touchent souvent de multiples aspects du comportement d'une entreprise, notamment la santé et la sécurité, la protection de l'environnement, les droits de la personne, les pratiques de gestion des ressources humaines, la gestion d'entreprise, le développement communautaire, la protection des consommateurs et des travailleurs, les relations avec les fournisseurs, la déontologie des affaires et les droits des partenaires.

Pour la fonction publique, le *Code des valeurs et d'éthique de la fonction publique* sert de cadre équilibré des valeurs démocratiques, professionnelles, liées à l'éthique et aux personnes qui ont pour objet d'améliorer le service auprès du public et d'accroître la confiance des Canadiens et Canadiennes. De même, la responsabilité sociale des entreprises vise à inspirer confiance et crédibilité sur les marchés, ce qui ne peut que favoriser le rendement économique, social et environnemental d'une entreprise : son triple indice de rentabilité.

En faisant la promotion de la responsabilité sociale des entreprises auprès des entreprises canadiennes, Industrie Canada vise à les convaincre de l'utilité de ce mode de gouvernance, et fait valoir le fait que des pratiques écologiques et socialement responsables peuvent les rendre plus concurrentielles. De plus en plus de preuves mettent en évidence que la responsabilité sociale des entreprises concourt à une plus grande efficacité opérationnelle, à une gestion du risque plus opportune, à de meilleures relations avec les investisseurs, à un plus grand accès au capital, à des relations plus harmonieuses avec les employés, à des liens plus solides avec les collectivités et à une plus grande marge de manoeuvre, sans compter les effets bénéfiques sur leur réputation et leur image marque.

6. La responsabilité sociale des entreprises est aussi connue sous diverses autres appellations : responsabilité des entreprises, reddition des comptes, éthique des entreprises, conscience sociale des entreprises, durabilité, gérance, triple bilan et entreprise responsables, pour n'en nommer que quelques-unes. *Responsabilité sociale des entreprises – Guide de mise en oeuvre à l'intention des entreprises canadiennes*, 99 p., p. 5.

À FENÊTRE SUR LES VALEURS ET L'ÉTHIQUE

Servir le Canada avec honneur, excellence et intégrité

VOLUME 1, NUMÉRO 5 – NOVEMBRE 2007

■ En perspective (suite)

Des pratiques en accord avec la responsabilité sociale des entreprises favorisent l'efficacité opérationnelle, notamment en réduisant la consommation d'énergie et de matériaux, ou encore, en diminuant les déchets et en recyclant les matériaux. Ce genre d'intervention en éco-efficacité produit des avantages économiques et environnementaux pour une entreprise et contribue ainsi à sa santé financière et à sa rentabilité.

En intégrant des pratiques socialement responsables et respectueuses de l'environnement à ses systèmes de gestion, une entreprise peut mieux prévoir et atténuer les risques et éviter des problèmes qui pourraient se révéler coûteux. Elle peut aussi avoir un meilleur accès au capital en faisant valoir auprès des institutions financières qu'elle dispose d'un système efficaces de gestion des risques.

La collectivité des investisseurs a fait l'examen des liens entre la responsabilité sociale des entreprises et le rendement financier des entreprises. Il ressort que celles qui adoptent ce mode de gouvernance sont généralement plus performantes que les autres. Par conséquent, les aspects non financiers du rendement d'une entreprise influent directement sur la prise de décision des investisseurs, car l'évaluation des projets tient compte des critères sociaux et environnementaux. Les investisseurs privilégient les entreprises axées sur la responsabilité sociale des entreprises en intensifiant la valeur marchande et l'accès au capital.

De plus, les entreprises qui ont pris le virage de la responsabilité sociale des entreprises attirent des employés de haut calibre et plus fidèles à long terme, ce qui réduit les coûts de recrutement et de maintien de l'effectif. Le personnel d'une entreprise responsable présente un plus haut niveau de motivation, de productivité et d'innovation. Ces personnes ont aussi un bon moral, font preuve d'une grande loyauté, et deviennent de dignes représentantes d'une entreprise pour laquelle elles sont fières de travailler.

Des exemples à suivre

Mountain Equipment Co-op est une coopérative de plein air qui se distingue par l'excellence de ses services et de ses produits, par son enthousiasme pour les activités en pleine nature et par son engagement pour un monde plus juste et pour la santé de la planète. Se voulant à l'avant-garde en matière d'engagement social et environnemental, Mountain Equipment Co-op offre, au plus bas prix possible, des produits et des services de qualité pour les loisirs de grande nature, et ce, de façon rigoureuse et respectueuse. Sa mission dicte ses activités, qui elle sert et de quelle façon.

Falconbridge a donné suite à une suggestion d'un employé d'une de ses installations en République dominicaine afin de fournir une source d'approvisionnement constante et fiable en eau potable aux collectivités environnantes. Par suite de pourparlers avec la population locale, on a convenu de construire des aqueducs en béton qui recueilleraient l'eau provenant de sources montagneuses. Falconbridge a fourni les matériaux alors que la population s'est chargée de la construction, après avoir reçu d'une ONG locale, la formation nécessaire pour la construction, l'exploitation et l'entretien.

À FENÊTRE SUR LES VALEURS ET L'ÉTHIQUE

Servir le Canada avec honneur, excellence et intégrité

VOLUME 1, NUMÉRO 5 – NOVEMBRE 2007

■ En perspective (suite)

Les politiques et pratiques en matière de responsabilité sociale des entreprises ont aussi pour avantage de permettre une plus grande marge de manoeuvre dans la municipalité où réside une entreprise. Cela se produit quand cette dernière entretient des rapports avec les représentants de son milieu : employés, clients, collectivités, groupes autochtones, organisations non gouvernementales et gouvernements. Une attitude, qui favorise un dialogue ouvert et démontre un souci de transparence, et qui encourage des relations empreintes de confiance et de fiabilité avec la collectivité. Cette marge de manoeuvre se révèle avantageuse pour une entreprise car elle augmente ses perspectives commerciales à long terme.

L'adoption de pratiques axées sur la responsabilité sociale des entreprises peut accroître le caractère concurrentiel d'une entreprise en rehaussant sa réputation et en conférant une image positive à ses produits et services. Ce phénomène est important dans un monde qui tend de plus en plus à la mondialisation, et dans lequel les entreprises cherchent à se démarquer de leurs concurrents. Le succès d'une entreprise et la différenciation de sa marque de commerce peuvent amener de nouveaux clients, accroître ses parts du marché et favoriser des relations plus nombreuses et efficaces dans la chaîne d'approvisionnement, et ce faisant, lui procurer une plus grande rentabilité.

En vue d'aider les entreprises à appliquer les principes, les pratiques et les politiques découlant de la responsabilité sociale des entreprises, Industrie Canada s'est employé à les sensibiliser davantage à ce mode de gouvernance axé sur les valeurs et les pratiques éthiques, à améliorer la façon d'en rendre compte, à concevoir des outils et à développer une capacité de gestion, de même qu'à acquérir des connaissances dans ce domaine.

Suncor se distingue de la concurrence par une stratégie de production qui se concentre sur les immenses ressources de sables bitumineux, combinée à une vision globale du développement durable qui reconnaît l'importance du rendement social et environnemental de ses activités. Ensemble, ces particularités aident à définir une mission à long-terme : accroissement de la valeur pour l'actionnaire, réduction de son empreinte environnementale et contribution au bien-être des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités.

Alcan Inc. a publié la version révisée de son *Code de conduite mondial des employés et de l'entreprise*, auquel tous ses employés, ses consultants et ses fournisseurs doivent se conformer. Un ensemble de valeurs communes complète le Code et met en évidence l'importance de l'intégrité, de la responsabilité et de la transparence. Les valeurs visent à refléter et à favoriser un milieu dans lequel les employés peuvent se réaliser pleinement.



FENÊTRE SUR LES VALEURS ET L'ÉTHIQUE

*Servir le Canada avec honneur,
excellence et intégrité*

VOLUME 1, NUMÉRO 5 – NOVEMBRE 2007

■ En perspective (suite)

Le ministère a également apporté une contribution significative en ce qui concerne les initiatives suivantes : l'élaboration d'une publication, *Responsabilité sociale des entreprises : Guide de mise en oeuvre à l'intention des entreprises canadiennes*; la détermination d'une norme directrice sur la responsabilité sociale en collaboration avec l'Organisation internationale de normalisation (ISO); l'aménagement d'un site Web ministériel consacré à la responsabilité sociale des entreprises, et enfin la formation d'un groupe de recherche sur la consommation écologiquement viable et les changements climatiques.

Dans sa Stratégie de développement durable 2006-2009, Industrie Canada s'est engagé à généraliser l'emploi d'outils et d'applications liés à la responsabilité sociale des entreprises afin qu'un plus grand nombre d'entreprises les intègrent à leurs prises de décision. Il participe également à la mise au point d'outils destinés aux entreprises et portant sur la planification, les activités, la vérification, l'évaluation et l'accroissement de la productivité. Toutes ces activités ont contribué et contribuent plus que jamais à faire une différence dans les pratiques d'affaires des entreprises canadiennes.



FENÊTRE SUR LES VALEURS ET L'ÉTHIQUE

Servir le Canada avec honneur, excellence et intégrité

VOLUME 1, NUMÉRO 5 – NOVEMBRE 2007

Point de mire

Par Charmaine Rand, spécialiste en élaboration de programmes à la Direction du Programme d'éthique de la Défense, Ministère de la Défense nationale

La responsabilité passe-t-elle en dernier ?

Quelle valeur liée à l'éthique revêt un sens particulier pour vous ? Est-ce l'honnêteté ou la loyauté ? Peut-être préférez-vous le courage, l'équité ou la responsabilité. Ou est-ce même possible que, pour vous, l'intégrité englobe un certain nombre de valeurs liées à l'éthique que vous considérez importantes ? Quelle que soit votre réponse, la Direction du Programme d'éthique de la Défense, un programme d'éthique fondé sur les valeurs qui s'adresse au ministère de la Défense nationale et aux Forces canadiennes, a le stylo qu'il vous faut.

En février dernier, la Direction a produit sa première ligne de stylos promotionnels. Son objectif était double : promouvoir le programme et les six obligations (ou valeurs) de l'*Énoncé d'éthique de la défense*. Ces valeurs de poids égal, soit l'intégrité, la loyauté, le courage, l'honnêteté, l'équité et la responsabilité, illustrent les quatre familles de valeurs du *Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique*.

Nul ne savait, avant que le personnel de la Direction ne rencontre les participants à la conférence sur le Programme d'aide aux employés (PAE), que ces stylos engendreraient un dialogue sur les diverses valeurs de l'effectif de la Défense, et une étude sur l'observation du « mode de choix du stylo ».

À son stand d'information, la Direction avait six récipients étiquetés et remplis de stylos d'apparence et de couleur identiques, sur lesquels était inscrite une des obligations de l'*Énoncé d'éthique de la Défense*.

Fait intéressant, une fois que les personnes se rendaient compte que chaque récipient contenait des stylos représentant les six obligations liées à l'éthique, elles reconsidéreraient leur choix, étant donné qu'elles ne pouvaient garder qu'un seul stylo.

La réaction vive et souvent animée des gens qui choisissaient, par inadvertance, le stylo *responsabilité* était particulièrement intéressante. « Le mot même semblait rendre certaines personnes mal à l'aise », a confié un employé qui s'occupait du stand. « Certaines remettaient sur-le-champ leur stylo *responsabilité* dans le récipient ! »

Étant donné que la responsabilité est reconnue comme un élément clé du leadership ainsi qu'une composante cruciale du comportement éthique au sein des Forces canadiennes et du ministère de la Défense nationale, il est intéressant de constater le nombre de personnes qui semblent vouloir éviter la notion de responsabilité. Il s'agit de la seule obligation de l'*Énoncé d'éthique de la Défense* qui a provoqué des réactions aussi vives qu'évidentes. Les stylos représentant les autres valeurs liées à l'éthique ont été choisis dans une proportion de gens à peu près égale.

Les observations faites par le personnel de la Direction à la conférence sur le PAE ont donné lieu à une étude empirique fondée sur ces observations. Peu après, la Direction a tenu un stand d'information durant la Semaine nationale de la fonction publique (SNFP) à Ottawa où les mêmes stylos étaient offerts aux visiteurs. Cette fois, le personnel de la Direction a demandé aux employés du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes pourquoi ils choisissaient un stylo plutôt qu'un autre, tout en notant le taux d'écoulement de chacun. Il a observé que les stylos *intégrité* s'envolaient plus rapidement que les autres, suivis par les stylos *loyauté*, puis *courage*. Fait intéressant, les stylos *responsabilité* n'inspiraient pas la même aversion qu'à la conférence sur le PAE. Le personnel de la Direction s'est donc demandé quelle en était la cause.

...13



FENÊTRE SUR LES VALEURS ET L'ÉTHIQUE

*Servir le Canada avec honneur,
excellence et intégrité*

VOLUME 1, NUMÉRO 5 – NOVEMBRE 2007

■ Point de mire (suite)

L'aversion manifeste pour la *responsabilité* à la conférence sur le PAE pourrait s'expliquer par l'écart entre les postes tenus par les visiteurs du stand lors des deux activités. Les employés qui étaient présents à la conférence sur le PAE étaient surtout des gestionnaires tandis que ceux qui visitaient le stand dans le cadre de la SNFP occupaient différentes fonctions à divers niveaux de responsabilité.

Cette réaction semble refléter l'opinion exprimée par des cadres supérieurs lors de différentes réunions. Dans l'une d'entre elles, le colonel Yvon Desjardins, directeur du Programme d'éthique de la Défense, a demandé aux participants laquelle des six valeurs liées à l'éthique, à leur avis, le personnel du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes éliminerait si on lui en donnait l'occasion. La majorité a répondu *responsabilité*. « On a déterminé que les six obligations liées à l'éthique étaient partagées par les employés de la Défense dans le cadre d'une consultation à l'échelle nationale avec les militaires et les civils », a expliqué le colonel Desjardins. « Par conséquent, l'*Énoncé d'éthique de la Défense* reflète les valeurs du personnel de la Défense. »

D'un point de vue organisationnel, l'*Énoncé d'éthique de la Défense* met en lumière la manière dont les Forces canadiennes et le ministère de la Défense nationale devraient assumer leurs responsabilités propres à la défense nationale. Il détaille aussi les principes et les obligations liées à l'éthique sur lesquels le personnel militaire et civil doit se fonder afin de pouvoir travailler en équipe tout en assurant l'intégrité éthique et professionnelle de la Défense.

« Il faudrait donc se demander quelles conséquences il peut y avoir à placer la responsabilité en dernier », a dit le colonel Desjardins. « La responsabilité et la responsabilisation sont des éléments clés du comportement éthique des gens, et c'est sur celui des employés du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes que le Programme d'éthique de la Défense met principalement l'accent. Nous avons la responsabilité d'agir de manière éthique. »

Il est intéressant d'observer que les résultats préliminaires du Sondage de la Défense sur l'éthique de 2007 montrent que presque 80 p. cent des employés du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes sont d'accord ou fortement d'accord pour dire que leur superviseur immédiat est responsable de ses actes. De plus, plus de 70 p. cent d'entre eux affirment que les personnes avec lesquelles ils travaillent sont responsables de leurs actes.

« Il s'agit de résultats scientifiques encourageants », d'ajouter le colonel Desjardins, avec un sourire en coin, « Peut-être que les gens qui visitent les stands d'information aiment jouer des tours aux gens derrière le comptoir. »

Chosiriez-vous le stylo *responsabilité* ? Qu'est-ce qui motive votre choix ? Écrivez-nous pour nous le laissez savoir à opsve-bvefp@cpsa-afpc.gc.ca

Vous pouvez consulter l'*Énoncé d'éthique de la Défense* sur le site Web de la Défense nationale à :
http://www.forces.gc.ca/ethics/expectations/statement_f.asp.

Si vous voulez en savoir plus sur le Programme d'éthique de la Défense, visitez le site de la Défense nationale à <http://www.forces.gc.ca/ethics>.





FENÊTRE SUR LES VALEURS ET L'ÉTHIQUE

*Servir le Canada avec honneur,
excellence et intégrité*

VOLUME 1, NUMÉRO 5 – NOVEMBRE 2007

Le cœur à l'ouvrage

Par Aïda Warah, directrice, Valeurs, intégrité et divulgation,
Environnement Canada

Scientifique, chercheur, professeur émérite, fonctionnaire engagé, Hal Ritchie prédit la pluie et le beau temps depuis déjà 33 ans à Environnement Canada, et sa passion pour la météorologie ne s'est jamais démentie.

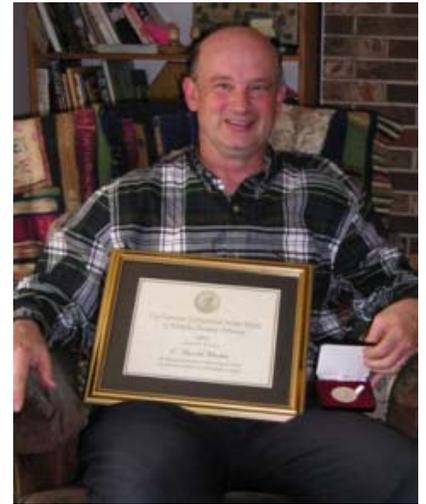
Hal Ritchie mène une brillante carrière de scientifique à Environnement Canada depuis 33 ans. Ses pairs et ses supérieurs s'entendent tous sur sa contribution exceptionnelle au domaine de la prévision météorologique numérique à l'échelle canadienne et internationale, et sur son engagement inégalé à l'égard de l'intérêt public.

Hal est reconnu comme le principal scientifique canadien ayant mis en marche divers projets concernant la prévision des ondes de tempête, la modélisation de la trajectoire des déversements de pétrole, la modélisation des vagues, la prédiction de phénomènes météorologiques violents (p. ex. la transition extratropicale des ouragans), la prédiction du débit d'eau et la modélisation atmosphère-glace-océan de l'estuaire du Saint-Laurent, y compris la préparation de nouveaux produits de prévision novateurs en activité. Hal dirige une équipe de R-D en pleine expansion composée de météorologues et de scientifiques travaillant à Halifax et à Montréal dans le domaine de la protection de l'environnement, et une importante initiative nationale visant à établir un système opérationnel couplé de prévision et d'assimilation de données global canadien. Il incite également d'autres régions du Canada à former de nouveaux partenariats de R-D liés à la protection de l'environnement au sein d'Environnement Canada.

Ces dernières années, M. Ritchie a entrepris des recherches très intéressantes et a fait montre d'un leadership exceptionnel au Canada en établissant plusieurs partenariats de R-D en matière de protection de l'environnement. Au cours des prochaines décennies, la

protection de l'environnement constituera une importante activité de R-D au Canada et elle contribuera à atténuer les répercussions des accidents météorologiques et les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'économie.

Hal est aussi considéré par ses pairs et ses supérieurs comme une personne avec laquelle il est très agréable de travailler. On apprécie le fait qu'il respecte les autres ainsi que son engagement à l'égard du service et de la promotion de l'intérêt public. Il est également reconnu pour sa façon constructive de



dénouer les situations difficiles, et cela explique sans doute pourquoi il est si populaire auprès de ses collègues et pourquoi ils lui témoignent une telle confiance.

Hall Ritchie est fréquemment consulté par ses pairs du domaine, à l'échelle nationale et internationale. Il enseigne dans diverses universités et fait partie de jurys de thèses de doctorat et de comités d'examen de publications.

L'un des collègues de M. Ritchie, Dave Wartman, a eu ces mots à son endroit : « Hal est une personne vraie. Son sens de l'humour, son intégrité et le souci qu'il manifeste pour le bien-être des gens qui l'entourent, sa participation à des groupes de musique spontanés lors de départs à la retraite, ces qualités et bien d'autres font de Hall une personne chaleureuse, attentive aux autres, qui est plus qu'un collègue, mais un ami pour tous ceux qui le côtoient ».

...15



FENÊTRE SUR LES VALEURS ET L'ÉTHIQUE

*Servir le Canada avec honneur,
excellence et intégrité*

VOLUME 1, NUMÉRO 5 – NOVEMBRE 2007

■ Le cœur à l'ouvrage (suite)

Une collaboratrice de *Fenêtre sur les Valeurs et l'Éthique* a interviewé M. Ritchie.

M. Ritchie, vous travaillez à Environnement Canada depuis 33 ans, vos réalisations sont impressionnantes et vous avez une influence très positive sur les gens qui vous entourent. Qu'est-ce qui fait en sorte que vous demeuriez si engagé ?

Ce que je fais représente beaucoup plus qu'un travail. Nous savons que ce que nous accomplissons vient en aide aux autres. Le travail en soi est très stimulant : la variété, les gens avec qui je travaille et les possibilités sont infinies. Il est important d'être passionné par ce que l'on fait et de partager cette passion avec d'autres. Je crois en ce que je fais et je suis heureux de mettre à profit mes compétences pour fournir des services de qualité.

Pourriez-vous nous dire ce que vous faites ?

Nous déterminons les variables atmosphériques qui causent les changements climatiques et nous appliquons des équations mathématiques pour évaluer ces facteurs, ce qui nous permet de faire des prévisions concernant la météo et les changements climatiques à l'aide d'ordinateurs.

Qu'est-ce qui vous aide à maintenir le cap dans les moments difficiles ?

C'est que je suis persuadé que nous sommes sur la bonne voie et que les choses vont s'arranger. Le soutien de personnes compétentes est tout aussi important. J'ai la chance de travailler avec des scientifiques chevronnés, doués d'un bon jugement, et qui m'ont beaucoup appris. Collaborer avec d'autres pour trouver des solutions à des questions de gestion ou de nature scientifique m'a vraiment aidé.

Une des priorités du greffier du Conseil privé, Kevin Lynch, est le renouvellement de la fonction publique. Comment contribuez-vous à ce renouvellement et quels messages voulez-vous transmettre aux nouvelles générations qui entrent dans la fonction publique ?

Pendant ma carrière, j'ai eu la chance de superviser des chercheurs invités qui faisaient du travail de pionniers dans nos laboratoires. Je supervise des étudiants de deuxième et troisième cycle universitaire, j'enseigne et j'aide les employés à rehausser leurs compétences au quotidien. J'ai également eu la chance de bénéficier de l'appui du Ministère, qui m'a accordé un congé d'études pour que je fasse mon doctorat. Chaque jour, j'encourage les nouveaux diplômés à faire du bon travail et à apprendre autant que faire se peut en travaillant. Le renouvellement continu est très important, et mes messages se lisent dans mes actions et mes interactions quotidiennes. J'explique aussi le pourquoi de mes décisions et de mes actions.

Que peuvent faire les organisations pour favoriser l'engagement à l'égard de la fonction publique ?

Promouvoir les valeurs et l'éthique est important, et la valeur la plus importante consiste à traiter les gens, de façon équitable, et à reconnaître leur contribution et leurs réalisations.



FENÊTRE SUR LES VALEURS ET L'ÉTHIQUE

Servir le Canada avec honneur, excellence et intégrité

VOLUME 1, NUMÉRO 5 – NOVEMBRE 2007

Défi éthique

Scénario hypothétique, à titre indicatif seulement.

Chère Fenêtre sur les Valeurs et l'Éthique,

Je suis un nouvel employé et j'occupe depuis peu un poste au ministère des Normes canadiennes de sécurité électrique. Je sais que le ministère qui m'emploie a entrepris de modifier les normes de manière significative et que ces modifications devraient être mises en œuvre très bientôt. La semaine dernière, j'ai surpris une conversation entre deux cadres supérieurs. J'ignore ce dont ils parlaient exactement, mais je pense avoir compris que le ministre retarderait le plan de mise en œuvre de quelques semaines encore en raison d'autres priorités. Cependant, en lisant les nouvelles, je m'aperçois que les Canadiens attendent avec impatience la mise en place de ces normes de sécurité et qu'un retard pourrait mettre en péril la vie, la santé et la sécurité de la population canadienne.

J'en ai parlé à mes amis le week-end dernier et ceux-ci m'ont fortement suggéré d'en aviser les médias parce que la situation semblait dangereuse. J'ignore quoi faire parce que dans le cours sur les valeurs et l'éthique que j'ai suivi la semaine dernière, ils ont beaucoup insisté sur mon devoir de loyauté envers mon employeur. Que faire ?

Signé : James P. Joule

Cher James P. Joule,

Attendez une minute ! Avant de communiquer avec les médias, examinons de plus près cette situation. Il y a un certain nombre de points à considérer, tels que :

- Les faits sont incomplets. Vous n'êtes pas parfaitement certain de ce que vous avez entendu.
- Le *Code des valeurs et d'éthique de la fonction publique* stipule que : « Les fonctionnaires doivent mettre en œuvre avec loyauté les décisions des ministres qui ont été prises conformément à la loi. »
- « Les fonctionnaires doivent aussi soutenir la valeur qu'est la transparence dans le gouvernement, tout en respectant l'obligation de protéger le caractère confidentiel des renseignements, comme le prévoit la loi. »
- Qu'un fonctionnaire doive faire preuve de loyauté envers son employeur ne l'empêche pas de soulever des questions, parce qu'il existe des mécanismes pour vous aider à le faire et pour vous protéger d'éventuelles représailles.

La *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles* (LPFDAR), qui est entrée en vigueur le 15 avril 2007, comporte plusieurs objectifs, notamment :

- Promouvoir une culture positive au sein du secteur public, fondée sur les valeurs et l'éthique;
- Équilibrer les principes de liberté d'expression et le devoir de loyauté envers son employeur.

La LPFDAR protège aussi de toutes représailles les employés qui divulguent d'éventuels actes répréhensibles ou qui sont impliqués dans une enquête de divulgation. Si vous pensez que ce que vous avez entendu constitue un acte répréhensible, par exemple un acte ou une omission qui constitue une menace grave et précise pour la vie, la santé ou la sécurité des Canadiens ou pour l'environnement, il y a trois façons de faire une divulgation : 1) à votre supérieur 2) au fonctionnaire désigné de votre ministère ou 3) au commissaire à l'intégrité du secteur public. Ces personnes examineront la situation et détermineront si un acte fautif a été commis ou non.

...17



FENÊTRE SUR LES VALEURS ET L'ÉTHIQUE

*Servir le Canada avec honneur,
excellence et intégrité*

VOLUME 1, NUMÉRO 5 – NOVEMBRE 2007

Défi éthique (suite)

Dans des circonstances très rares et extrêmes, la Loi permet à un fonctionnaire de faire une divulgation publique, par exemple aux médias, s'il n'a pas suffisamment de temps pour la faire à l'une des personnes susmentionnées et si la divulgation concerne une infraction grave à une loi ou un risque *imminent*, grave et précis pour la vie, la santé ou la sécurité humaines ou pour l'environnement. Cependant, dans ce cas-ci, vous ne disposez pas de suffisamment de renseignements pour vous prononcer. Je vous encourage donc à informer le plus vite possible votre supérieur, le fonctionnaire désigné de votre ministère ou le commissaire à l'intégrité du secteur public de vos inquiétudes.

Fenêtre sur les Valeurs et l'Éthique



